

A black and white photograph of a diverse group of business professionals, including men and women of various ethnicities, smiling and looking towards the camera. They are dressed in business attire, and their hands are clasped together in a circle, suggesting a team or a supportive community.

PROCESSUS ET MODALITÉS D'ACCÈS AUX PSH

Personnes en Situations de Handicap

Notre processus est basé sur les étapes suivantes. Préalablement lors de nos formations en e-learning, si l'apprenant nous informe de son handicap, nous :

En fonction du statut du stagiaire, s'il est salarié ou auto-entrepreneur nous l'invitons à se diriger vers CAP emploi sur le service dédié aux entreprises. Nos formations étant adressées aux personnes non salariées avec un statut d'indépendant (Agent commercial en immobilier ou Agent Immobilier), c'est à l'apprenant, dans un premier temps, de s'informer de ses droits en termes de compensation auprès de CAP emploi.

Si l'apprenant ne bénéficie pas d'aide auprès de CAP emploi, alors, nous :

- Contactons la coordinatrice du département 44, qui est en appui au référent handicap pour :
 - Identifier les besoins de la personne et diriger vers les outils de l'offre AGEFIPH adaptés aux besoins
 - Mobiliser si nécessaire un expert PAS (Prestations d'Appui Spécifiques). Il existe 6 experts sur chaque département :
 - 1 Expert en déficience auditive
 - 1 Expert en déficience visuelle
 - 1 Expert en déficience mentale
 - 1 Expert en troubles psychiques
 - 1 Expert en handicap moteur
 - 1 Expert en troubles cognitifs
- L'Expert PAS, va :
 - Contacter l'apprenant en situations de handicap
 - Faire un diagnostic des besoins et mettre en place les préconisations avec le Référent Handicap de la CNACIM. Celles-ci seront financées par l'AGEFIPH.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :

L'ensemble de ces étapes est suivi par le Référent Handicap de la CNACIM : Elodie DE VERA Déléguée Générale CNACIM.

Contact : déléguée-générale@cnacim.immo / Tél : 02 40 05 78 70

Adresse : 2 Impasse Augustin Fresne | Atalante 2 | Parc d'activités du Moulin Neuf | 44800 SAINT HERBLAIN

SES MISSIONS ?

Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation

S'appuyer de l'aide de la Coordinatrice du PAS 44, réseau de partenaires experts, pour adapter nos prestations et équipements.

Être force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situations de handicaps en repérant les problématiques et les axes d'améliorations.

Contact de Karine RAGNEAU Coordinatrice Loire Atlantique pour la démarche Régionale des Apprenants en Situation de Handicap.

Tél : 02 40 92 17 54 / 06 99 67 28 85

Courriel : karine.ragneau@btpcfa-pdl.com

Adresse : BTP CFA Loire-Atlantique Saint HERBLAIN – 27 rue de la Rivaudière – BP 60159 – 44802 SAINT HERBLAIN Cedex.

PRINCIPAUX ACTEURS ET FINANCEMENTS DU HANDICAP :

CAP EMPLOI

Avec le soutien du conseiller Cap emploi, vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet professionnel.

Cet accompagnement permet de faciliter vos recherches d'emploi, de vous orienter vers les aides et dispositifs existants, de vous accompagner dans votre maintien dans l'emploi et votre parcours professionnel. Ce suivi sera assuré par un référent unique pour offrir un service de proximité et individualisé. Pour en bénéficier, vous devez prendre contact avec le Cap emploi de votre département.

AGEFIPH

L'AGEFIPH, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, est chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. Elle attribue des aides financières et des services aux employeurs et aux actifs concernés.

L'AGEFIPH est également à l'initiative du RHF (Ressources Humaines Formation). Ce service nous permet d'améliorer notre politique d'accueil des personnes en situation de handicap, de développer nos connaissances sur le sujet d'avoir un appui sur la recherche de solutions de compensations.



CNACIM

Siège social : 2 Impasse Augustin Fresnel - Rez de Chaussée Bâtiment B - Atalante 2 – Parc d'activités du Moulin Neuf – 44800 – SAINT HERBLAIN

Siret : 789 147 402 00026 **T.V.A. intracommunautaire** : FR78789147402

Numéro d'immatriculation au registre des intermédiaires en assurances (Orias) : 18 005 772 (www.orias.fr)

Syndicat professionnel enregistré sous le numéro 302430 à la mairie de Saint – Herblain

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440856444 auprès du préfet de région de PAYS DE LA LOIRE